

Réf: Dossier N° 142342

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRO-FRANCAISE DE NEGOCE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody riviera 2 anono non loin de la pharmacie saint Athanase, au dessus de la boulangerie B , Lot 700, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRO-FRANCAISE DE NEGOCE »

Objet : Négoce, Achat-vente de matières premières et négociant de matières premières, Achat et vente de terrain, Construction de bâtiment, Mise en relation, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody riviera 2 anono non loin de la pharmacie saint Athanase, au dessus de la boulangerie B , Lot 700, Ilot 30

Dirigeant(s) : M KOUAME KOUAME JEAN-JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05754 du 17/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°53272/GTCA/RC/2022 du 17/10/2022

